



Les chiffres de recyclage 2016

Les résultats à atteindre chaque année en matière de recyclage des déchets d'emballages ménagers et industriels sont de 80%. Mission à nouveau accomplie, donc, en ce qui concerne les résultats de l'année 2016 :

Ainsi, Fost Plus a atteint un pourcentage de recyclage de 80,3% pour l'année de déclaration 2016.

Val-I-Pac, de son côté, a atteint un pourcentage de recyclage de 88,9% pour cette même année.

Toujours pour cette année de déclaration 2016, un total de 115 entreprises ont informé satisfaire elles-mêmes à l'obligation de reprise. Ensemble, elles ont obtenu un pourcentage global de recyclage de 91,31%.

Plan de mise en œuvre en vue de généraliser la collecte des plastiques résiduels

Fost Plus a récemment introduit une proposition de plan de mise en œuvre en vue de généraliser la collecte des plastiques résiduels. La Commission interrégionale de l'Emballage examine actuellement cette proposition avec grand intérêt. Les projets-tests, réalisés sur le terrain, d'élargissement de la fraction plastique se sont révélés positifs ; ce qui nous permet d'ores et déjà d'évaluer favorablement les scénarios testés.